



Conseil de quartier de Penhars

Compte-rendu de la plénière du mardi 26 mars 2019

Présents : 14 membres

Excusés : 7 membres

Secrétaire : Jacky Frémy

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu du 29 janvier 2019
- 2- Bilan des évènements marquants en 2018
- 3- Commission extramunicipale des noms de rues
- 4- L'application Quimper +
- 5- Campagne de lutte contre les mégots
- 6- Le ramassage des déchets le 28 avril 2019
- 7- Les voies douces et les bancs sur l'espace public
- 8- Présentation du City Stade
- 9- Actualités
- 10- Questions diverses et bilan de la séance
- 11- Prochains rendez-vous

Ludovic Jolivet, maire de Quimper, remercie les membres des 4 conseils de quartier pour leur participation en tant qu'assesseur au référendum sur les halles Saint-François, le dimanche 3 mars dernier.

1- Validation du compte-rendu de la plénière du 29 janvier 2019

Le compte-rendu de la plénière a été validé à l'unanimité par les membres présents.

2- Retour sur les évènements marquants 2018

74 membres des 4 conseils de quartier ont complété le questionnaire. Même si les derniers évènements ont pu influencer l'ordre des choix faits par chaque membre, il en ressort que la multiplication des évènements sur les espaces publics, au musée des beaux-Arts et à la Maison du patrimoine (gratuité) a pris l'ascendant sur la richesse des autres animations proposées tout au long de l'année :

- Les Échappées de Noël : parkings gratuits, mauvaise visibilité des spectacles (penser aux enfants)
- Les expositions sur l'espace public (Les loups...)
- Le Festival de Cornouaille : défilé gratuit, animations uniquement au centre-ville ...
- Les expositions du Musée des Beaux-Arts
- Le Tour de France
- Circonova : Salle Jules Verne trop petite le dimanche
- La Maison du Patrimoine : à poursuivre impérativement
- Les animations dans les MPT

- Les spectacles au théâtre de Cornouaille
- Le Quai Dupleix

Par rapport aux 10 premiers évènements retenus par le conseil de quartier de Penhars, les 14 membres présents lors de la plénière du 29 janvier, avaient placé « les enfants sont des princes » et Atout Sport dans les dix premiers, « la Rue est vers l'art » étant inclus dans les animations des MPT. Quant au Tour de France, il a été relégué à la 16^{ème} place.

3- Commission extramunicipale des noms de rues

Chaque conseil de quartier a deux représentants au sein de cette commission. Pour mémoire, ce sont Émile Béliard (titulaire) et Joëlle Guezennec (suppléante) qui représentent Penhars.

Lors du conseil municipal du 13 décembre 2018, une délibération a été prise pour valider le remplacement des plaques de rues du Centre-ville par des plaques bilingues français/breton, dont 200 qui seront installées dans le centre historique avant l'été.

<http://notes9.mairie->

[quimper.fr/kportal/conseilq.nsf/0/7A9209FA802667ECC1258368004D4DD6/\\$file/22.pdf](http://quimper.fr/kportal/conseilq.nsf/0/7A9209FA802667ECC1258368004D4DD6/$file/22.pdf)

Question : Qu'allez-vous faire des anciennes plaques de rues ? Seront-elles vendues ?

4- Présentation de Quimper +

La Ville de Quimper a lancé le 5 mars, son appli mobile Quimper +. Elle propose aux Quimpérois un nouvel outil numérique offrant des services et des informations en temps réel 24h/24 et 7j/7. Depuis un smartphone ou une tablette, l'appli est accessible directement à l'adresse www.quimperplus.bzh. À ce jour, l'application mobile propose deux principaux services : signaler une anomalie sur le domaine public et stationner en ville. D'autres fonctionnalités viendront prochainement étoffer l'offre de service.

Avec Quimper +, je signale une anomalie !

Grâce à l'application, les usagers ont la possibilité d'effectuer des signalements sur le domaine public (dépôts sauvages, éclairages défectueux, panneaux de signalisation endommagés ...) et de suivre l'avancement de leurs signalements. Ainsi, par le biais d'une carte interactive et d'un formulaire en ligne, les Quimpérois pourront informer la municipalité d'une anomalie ou d'un incident. Une fois le signalement enregistré, celui-ci est directement transmis aux services compétents afin qu'ils puissent intervenir.

Un code de suivi est attribué à chaque signalement et transmis à l'utilisateur afin qu'il puisse suivre l'avancée de sa demande. Dès le signalement traité, un mail de confirmation lui est envoyé pour l'en informer.

Avec cette fonctionnalité, la Ville invite les administrés à prendre part à l'amélioration et à l'entretien de l'espace public.

Avec Quimper +, je stationne facile !

Autre service, l'appli Quimper + permet aux automobilistes de stationner plus facilement en centre-ville. En effet, il est désormais possible de consulter en temps réel depuis son smartphone, une cartographie des places disponibles dans les parkings en enclos gérés par la ville de Quimper.

L'appli permet également de payer son stationnement sur voirie, régler un forfait post stationnement ou faire une réclamation auprès du service de la voirie et du stationnement. Prochainement, d'autres fonctionnalités viendront étoffer l'offre de service.

Une appli facilement consultable et intuitive !

Pour consulter l'appli Quimper +, rien de plus simple ! Il suffit de se connecter depuis le navigateur de son smartphone ou de sa tablette à l'adresse suivante : www.quimperplus.bzh et de cliquer sur la fonction désirée. L'utilisateur n'a plus qu'à se laisser guider pas à pas pour remplir sa demande.

Petite astuce pour accéder plus rapidement aux services, l'utilisateur peut créer un « raccourci » depuis la page d'accueil de son smartphone et ainsi avoir accès aux fonctionnalités dès qu'il le souhaite.

Question : Peut-on signaler les voitures tampons ?

Réponse : Oui, à partir du 8^{ème} jour lorsque celles-ci n'ont pas bougé.

Question : Est-ce qu'une information ne pourrait pas être faite auprès des directeurs d'établissements concernés pour rappeler ce délai de 7 jours ? Le problème du stationnement intempestif existe aussi devant certains garages automobiles qui devraient avoir un code de bonne conduite, notamment ceux qui sont installés en ville.

Réponse : Lorsqu'un signalement est communiqué, une trace rouge est faite sur les pneus des voitures concernées. Parfois, certaines personnes les déplacent de quelques centimètres pour éviter d'être verbalisées.

5- Campagne de lutte contre les mégots

Les propositions émises ci-dessous ont été proposées par les membres des 4 conseils de quartier. Les membres de Penhars sont invités à les valider :

- Développer une campagne de prévention sur les effets négatifs liés à l'environnement
 - connaître l'impact de chaque type de déchets jetés dans la nature
 - sensibiliser les enfants dès le CM sur « Pourquoi doit-on ramasser les mégots ? Ne pas toucher les mégots et ne pas fumer. »
 - distribuer des cendriers jetables dans les collèges sensibilisés au sujet (1^{ères} cigarettes en 6^{ème}-5^{ème})
 - informer individuellement par courrier tous les établissements publics des dates de la campagne pour les associer au projet
 - informer tous les professionnels (restaurateurs, commerçants, buralistes)
 - associer l'office de tourisme et la conciergerie à la lutte contre les mégots
 - inviter les jeunes qui s'impliquent pour le climat associé au collectif Actes en Cornouaille (Alliance citoyenne pour la transition écologique et sociale)
 - utiliser les panneaux numériques, comme pour la lutte contre les déjections canines
- Proposer des messages chocs
 - Près des bouches d'égout : « Ici Commence la mer : ne rien jeter »
 - Un mégot contamine 500 litres d'eau
 - Un mégot met 2 à 15 ans à se détruire
 - Un mégot contient de 4 à 7000 toxines différentes
 - Le mégot est le 4^{ème} déchet meurtrier de la vie marine
- Passer un marché avec la société MéGO basée à Bourg-Blanc pour récupérer et recycler les mégots
- Associer durablement la Confédération des Buralistes de France pour lutter contre ces incivilités
- Prévoir du mobilier urbain dans les lieux les plus pollués
- Proposer quelques cendriers-sondages
- Appliquer la verbalisation : amende de 68 euros

La semaine du développement durable ayant lieu du 30 mai au 5 juin, une sensibilisation aura lieu le samedi 25 mai sur la place Terre au Duc de 10h à 17h en présence de la société MéGO basée à Bourg-Blanc (existe depuis 2 ans). Le samedi 1^{er} juin n'a pu être retenu du fait qu'il tombe pendant le pont de l'Ascension (vacances scolaires nationales). Pour accompagner cette journée de lutte contre les mégots, une campagne d'affichage débutera le 22 mai, suivie d'une information complémentaire dans la presse. Des plaques signalétiques « Ici commence la mer » seront préalablement posées près des avaloirs. Cette campagne est prise en charge par Silvalodet et concerne tout le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

Question : Existe-il un moyen de mettre un filtre pour éviter que ces mégots soient rejetés dans la rivière ?

Réponse : Certaines communes ont installé des grilles pour les récupérer. La démarche est d'éviter que les fumeurs jettent leurs cigarettes n'importe où. Les services municipaux vont se renseigner pour diminuer ces rejets dans l'eau pluviale.

Cette société est une des seules en France à recycler ce type de déchets. Elle utilise une méthode douce, sans ajout de produits polluants. Un dernier bain dans une eau retraitée en circuit fermé permet de retirer pratiquement toutes les toxines Cette entreprise viendra avec

un ou deux ambassadeurs pour expliquer la toxicité d'un mégot sur l'environnement et montrer la quantité récupérée en fin de journée sur un espace donné.

Du mobilier urbain pourra être progressivement installé comme des poubelles adaptées à ce type de déchets et quelques cendriers sondages.

Chacun est invité à visionner le film sur le ramassage des mégots suivi des déchets proposé par deux jeunes de la ville de Chambéry.

<https://www.ledauphine.com/savoie/2019/01/11/chambery-une-video-qui-donne-envie-de-ramasser-les-megots-clean-walker-ecologie-chasse-aux-megots-dechets-en-ville-on-est-pret-climat>

6- Organisation de la journée de ramassage des déchets

Un compte-rendu spécifique sera envoyé à chacun des membres.

Il est rappelé que l'affichage est régi par la loi sur des endroits prévus à cet effet sur l'espace public, voire aussi dans certains commerces.

Concernant le nombre de membres encore présents au conseil de quartier de Penhars, certains ne font plus acte de présence depuis un certain temps, n'ayant jamais confirmé leurs démissions par écrit. Du fait que nous n'avons jamais eu de liste d'attente et que le choix a été fait de ne pas relancer d'appel à candidature sur cette 2^{ème} mandature qui se termine fin novembre 2019, vous êtes effectivement moins nombreux (entre 6 et 8 personnes ne viennent plus). Le tableau pour participer à cet évènement sera, malgré tout, envoyé aux 32 personnes encore sur la liste.

7- Les voies douces et les bancs publics

7a- Le guide « Vivez vélo » avec les itinéraires des pistes cyclables à Quimper est actuellement distribué dans les mairies annexes et à l'accueil de l'Hôtel de ville.

7b- Un nouveau topo-guide vient de sortir concernant des randonnées VTT sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale. Il est en vente 5 euros dans tous les offices de tourisme ainsi qu'à la base VTT implantée à Créac'h Gwenn. 19 circuits de 4 niveaux différents (mêmes couleurs que les pistes de ski) sont proposés pour promouvoir le cyclotourisme, ce qui représente environ 350 km de randonnées.

Tous les circuits sont normalement balisés et suivis par l'association CODES29 en partenariat avec les bénévoles des clubs locaux.

7c- Amélioration des pistes cyclables :

Une demande a été formulée concernant la passerelle qui se trouve derrière le Cinéville et qui rejoint [la rue Abel Villard](#) . Elle se trouve dans une zone d'aménagement inondable et restreinte par la loi. Actuellement, les poussettes et/ou les personnes en fauteuil roulant peuvent faire le tour par la rue de la Providence et du Cosquer en contournant le cinéma de l'autre côté.

7d- Concernant le quartier de Penhars, on trouve des boîtes à livres qui sont très respectées par les utilisateurs:

- Place de l'église à Penhars
- Maison des Services Publics 2, rue de l'Île de Man
- Centre des Abeilles, 4 rue Sergent Le Flao
- Maison de quartier du Moulin Vert 47 chemin de Prateyer

7e- Valérie Lecerf-Livet a proposé de mettre des bancs à Ty Rouz, sur le halage, sur l'espace vert entre la piscine de Kerlan Vian et la rue Lucien Simon.

- Sur l'espace vert entre le rond-point du Pontigou et la rivière du Steir.
- Sur le chemin qui longe l'Odet, entre la rue du Commandant Avril et le chemin de Poulguinan.

- Sur les espaces verts le long du Steir entre la maison de la petite enfance et le Cinéville

Sur la place du Stivel, ils ont été retirés à la demande des riverains. Il y en a un, par contre, à côté de la cabane du Lougre de l'Odet situé à 100m. D'autres se trouvent dans le jardin médiéval, place Bérardier.

8- Présentation du City Stade

Valérie Lecerf-Livet montre le diaporama du futur City Stade qui a été présenté le samedi 9 mars à 10h à la MPT de Penhars. Une invitation à cette réunion publique vous avait été envoyée préalablement par Jacky Frémy.

Dès 2016, une réflexion s'était engagée sur le lieu où l'implanter afin qu'il soit utilisé au mieux par les jeunes de Penhars. Les restrictions budgétaires avaient contraint l'équipe municipale à prioriser le secteur de Kerfeunteun dans un 1^{er} temps. Le secteur de Kervouyec qui a été retenu, est une réussite à ce jour.

Le constat aujourd'hui :

Concernant le [quartier de Pencalet](#), des jeux ont été installés en partenariat avec les habitants. Les gradins qui sont très abîmés sur [la place d'Écosse](#), devront être réaménagés avec en plus, une prise électrique afin de permettre la Battle de Hip Hop qui se déroule chaque année, au mois d'août. Initialement, nous avions prévu un petit terrain de football au niveau du Terrain Blanc, avec des mini buts. Sur ce lieu, on constate que de nombreux cailloux remontent en surface car, lors de sa construction à l'époque, le chapiteau du cirque y était fixé pour la fête du quartier.

Plusieurs sites n'ont pas été retenus (voir le diaporama) :

- Aux abords du bois d'Amour
 - Loin des enfants concernés par cet espace
- Sur un des terrains de tennis derrière la piscine de Kerlan Vian
 - Habitations trop proches
 - Terrains de tennis bien utilisés par les filles et les garçons (sport mixte)
- Sur l'espace vert entre les tennis de la piscine de Kerlan Vian et la rue Lucien Simon
 - Espaces verts bien utilisés par les familles
- Sur le parking de la Halles des Sports de Penhars
 - Manque de places de stationnement lors des weekends de manifestations
- Sur un espace libre rue d'Artois
 - Parking pour les habitants
 - Terrain trop enclavé
 - Des interrogations sur la surveillance la nuit
- Sur un terrain stabilisé rue de Vendée
 - Lieu de passage accessible
 - Construction du futur EPHAD
 - Peut permettre un agrandissement futur
- Sur le plateau du lycée de Cornouaille
 - Propriété du conseil régional de Bretagne

Question : Pourquoi la région ne le délègue pas ? Nous sommes tous des citoyens...

Réponse : Du fait que la piste d'athlétisme de Penvillers est détériorée, des professeurs de sports auraient souhaité en avoir une sur cet espace. Malheureusement, elle ne répondrait pas aux normes homologuées par la Fédération Française (trop courte).

Remarque du même membre : Cela fait 45 ans que ce sujet est dans les tiroirs. La région a bon dos, c'est un peu comme la voie ferrée.

Réponse : La région qui a été sollicitée depuis le début de notre mandat, ne nous a jamais répondu à ce jour. Si ce projet était accepté maintenant par la région, 2 ou 3 ans seraient encore nécessaires pour faire le City Stade.

- Sur le parking près de l'école Diwan
 - Besoins de places de stationnement à cet endroit, notamment pour déposer ses enfants
- Près de la passerelle à Kermoysan, derrière le centre commercial des 4 Vents
 - Espace trop restreint
 - La MPT de Penhars trouvait que ce lieu était trop éloigné et manquait de visibilité, surtout la nuit. Attention, ce problème n'est pas propre au quartier. Il existe dans de nombreuses autres villes.
- Dans le jardin des Copains attenant à l'école Paul Langevin et le manoir de Kermoysan

→ Trop loin des habitudes des habitants du quartier

- En contrebas de l'école du cirque

→ Les élus du mandat précédent ont fait le choix de construire l'école du cirque à la place d'un City Stade. En tant qu'élue du quartier, je regrette que peu d'enfants du quartier pratiquent cette activité ludique.

Pourquoi l'implantation a été validée près de la MPT ?

- C'est un espace qui facilite le travail des animateurs de la MPT

- On peut garder un espace vert important pour les familles qui viennent pique-niquer tout en respectant l'implantation de la fête du quartier actuelle

- On peut ne pas toucher à l'espace minéral de la MPT déjà bien utilisé et soumis à autorisation des architectes (10 ans)

- Son implantation est éloignée du terrain et respecte les habitations limitrophes

- Les mères de famille gardent un espace de convivialité

- Grâce à la hauteur des barrières de sécurité du city stade, les ballons ne gêneront pas les boulistes qui garderont leur espace de tranquillité

Les aspects techniques :

- Surface au sol : 30m x 16m avec des buts et des tracés foot/basket ; les matériaux utilisés (de l'acier inoxydable plein) devraient normalement résister à l'usage et au temps d'après les spécialistes de ce type de terrain ; de la résine au sol limitera les bruits faits par un ballon

- Le lieu sera fermé par des barrières aux angles arrondis, de façon à éviter la circulation d'engins sur cet espace.

- La durée des travaux devrait durer entre 4 et 6 mois.

- Les travaux sont envisagés après la fête de quartier pour une livraison début d'année 2020.

- Coûts des travaux : 265 000 euros avec tous les aménagements

Idées complémentaires :

- Suivant les finances, nous pourrions envisager de rajouter un parcours de musculation comme celui de Creac'h Gwen.

- Pourquoi ne pas installer des barbecues publics et des tables avec des bancs fixes, voire également des tables de ping-pong fixes en dur ?

Actualités

Actualités de quartier :

- Mosquée. Un nouvel imam à Penhars 31.01

- École Léon Goragner. Le conseil d'élèves au travail 20.03

Les enfants travaillent sur un aménagement de leur cour de récréation, accompagnés de la directrice et de la responsable du périscolaire

- Printemps des poètes. Embellir la journée des habitants de Penhars

Les enfants prenaient une carte au hasard et vous la lisaient. Un des enfants m'a demandé : « Qu'est-ce que le bonheur représente pour toi ? » Pour lui, c'était la montagne qu'il avait représentée sous la forme d'un dessin.

- Kerlan Vian. Un bassin nordique pour surnager 19.03

Des associations demandent la construction d'un bassin de 50 m extérieur (comme à Ergué-Gabéric) entre la piscine et les terrains de tennis actuels.

Remarque d'un membre : On ne peut plus nager à la piscine de Kerlan Vian, sauf si vous êtes inscrits dans une association. Il serait intéressant d'avoir un créneau.

Réponse : Aquarive répond à cette demande quotidiennement. Dernièrement, un ticket de bus couplé à l'entrée d'Aquarive les dimanches, vient d'être mis sur le marché.

Informations générales :

- Que deviennent les ex-locaux de France Bleu ? 07.02

C'est le propriétaire d'un restaurant de Quimper, qui a racheté cette bâtisse située sur l'esplanade François Mitterrand. Un bar avec deux restaurants devrait ouvrir début juillet 2020.

Gilbert Le Corre : Des logements sont normalement prévus à l'étage. Cela serait beaucoup plus intéressant pour développer le cœur de ville.

Valérie Lecerf-Livet : Vous parlez d'un bâtiment privé. Le propriétaire peut faire des logements et/ou des bureaux à l'étage.

Deux autres bâtiments viennent d'être vendus à un même promoteur par la municipalité : l'école Jules Ferry et le CDDP, place de la Tour d'Auvergne.

Gilbert Le Corre : Ce sont des résidences où les loyers ne seront pas à la portée de tout le monde.

Valérie Lecerf-Livet : Un projet existe aussi à l'ancienne école des Pommiers. A Gourmelen également. Ils ne sont pas encore vendus.

Gilbert Le Corre : Ce ne sont pas des logements OPAC

Valérie Lecerf-Livet : Mais nous ne savons pas qui va les acheter. A Quimper, le taux de logement social (22%) est supérieur à la moyenne nationale. Plus de 500 logements ont été construits depuis 2008

Gilbert Le Corre : Un promoteur n'investit pas pour proposer des loyers modérés.

Martine Roux : Quel est le temps d'attente pour obtenir un logement ?

Valérie Lecerf-Livet : A l'OPAC, tout dépend de la demande des gens. Certains qui veulent habiter à un endroit bien déterminé, peuvent attendre plusieurs années. Sur le papier, l'attente est d'environ 10 mois et peut s'échelonner sur quelques années. Environ 120 logements sont réattribués chaque année.

On trouve du logement social dans le centre-ville : sur la place de la Tour d'Auvergne, sur la place Toul Al Laer (ancienne bibliothèque).

Gilbert Le Corre : Peu de locataires quittent ces lieux. Si vous parlez de 2 sur 25, cela représente seulement 8 % de rotation. Avec la résidence située près de l'évêché, on voit bien que l'impact privé est supérieur au public dans le cœur de ville.

Réponse : Les offres doivent aussi répondre à tous les publics afin qu'ils achètent aussi à Quimper pour développer le cœur de ville et pas seulement sur la côte. Le projet de Kervalguen est attendu avec impatience.

Gilbert Le Corre : Si vous prenez le cercle qui va de Stang Vian jusqu'au cœur de ville, combien de logements sont vacants à cause des loyers qui sont trop chers ?

Valérie Lecerf-Livet : Toutes les actions qui sont menées actuellement, devraient permettre de ramener du monde au centre-ville.

Gilbert Le Corre : Vous ne devez pas donner des bâtiments à des promoteurs.

Valérie Lecerf-Livet : Ils ne sont pas donnés, ils sont vendus. Le centre-ville qui va de la place de Locronan jusqu'à la gare, s'est progressivement vidé du fait qu'il y avait moins d'offres. Depuis octobre 2016, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine (OPAH-RU) permet d'inciter les propriétaires à faire des travaux qui peuvent être, en partie, subventionnés.

Jacky Frémy : Il ne faut pas oublier que la rénovation de l'ancien augmente aussi le coût des travaux sans compter des problèmes comme l'amiante ou la « lèpre des maisons » (mérule) dans les zones inondables. Lorsqu'un propriétaire privé souhaite favoriser la location d'un appartement, encore faut-il que ses loyers soient versés régulièrement et qu'il ne subisse pas de dégradations ! La philanthropie a aussi ses limites.

Gilbert Le Corre : Et, qu'en est-il de la station d'essence qui se trouve route de Pont l'Abbé ?

Valérie Lecerf-Livet : Elle appartient à un propriétaire privé.

Gilbert Le Corre : Ces bâtiments appartiennent toujours à quelqu'un : à un privé, à la région, au département..., cela devient des verrues. Il faut frapper ce bâtiment d'alignement... Il faut faire quelque chose !

Valérie Lecerf-Livet : Peut-on le frapper d'alignement ou d'une mise en péril comme la galerie Kéréon ? A ce jour, il n'y a aucun problème de sécurité. Nous respectons la loi. Est-ce que ce propriétaire veut vendre ; Est-ce que le prix demandé n'est pas trop cher ? Pour préempter, il faut montrer l'intérêt général en présentant un projet.

Gilbert Le Corre : Si on commençait par mettre les allées de Locmaria et le parking de la Résistance en zone bleue ? On trouverait des moyens financiers...

Valérie Lecerf-Livet : Dans ce cas-là, le moyen le plus simple était d'augmenter les impôts

Gilbert Le Corre : On n'a jamais dit ça... On a parlé d'un problème de 5 ans d'attente pour trouver un logement social dans Quimper.

Valérie Lecerf-Livet : Je ne peux pas vous laisser dire qu'il y a 5 ans d'attente pour un logement OPAC, c'est faux. Je siège à l'OPAC tous les mardis matins à 9h avec Françoise Le Guennec qui représente la CLCV. Chaque dossier est débattu avec des critères qui nous sont présentés : un jeune qui démarre dans la vie active peut être prioritaire à un divorce. D'autres cas particuliers comme une femme battue par exemple, surviennent et doivent être réglés très rapidement. L'État impose aussi des quotas. Par ailleurs, les listes vont bientôt devenir départementales.

Gilbert Le Corre : L'attente est, malgré tout, trop longue pour obtenir un logement social. Il y a un paradoxe entre les logements vacants des promoteurs et le logement social.

Valérie Lecerf-Livet : Les gens ne peuvent peut-être pas payer les loyers demandés et ne veulent peut-être pas aller dans les secteurs proposés.

Joëlle Guezennec de la CLCV : Certaines personnes préfèrent attendre que de venir s'installer dans certains quartiers comme Penhars. Les demandes sont étudiées au cas par cas.

Gilbert Le Corre : Avez-vous des demandes pour le quartier de Kervalguen.

Valérie Lecerf-Livet : Nous avons reçu quelques courriers pour y habiter alors que les 1^{ères} habitations ne seront livrées que dans 2 ans.

Joëlle Guezennec : C'est une bonne nouvelle.

Martine Roux : Est-ce que ce sera un éco quartier ?

Valérie Lecerf-livet : Non, mais l'OPAC y sera avec 331 logements.

- Environnement. Pour une ville plus propre	13.02
- Gare. C'est parti pour cinq ans de chantier	14.02
- Locmaria, un « lieu d'émergence »	19.02
- Les « très bons » chiffres de l'habitat	20.02
- Gare de Quimper. « Bien mais peut mieux faire »	21.02
- Commerces. La récompense qui dynamise la ville	23.02
- La ville va reprendre la main pour la galerie Kéréon	
- Halles : et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?	05.03

Valérie Lecerf-Livet : Concernant la galerie Kéréon, un arrêté de péril avait été fait pour un problème de chutes de pierres en juin 2017. Trois propriétaires sur une quarantaine refusent la vente aux prix proposés. Dans le cadre de l'OPAH-RU, les conseils municipaux et communautaires vont proposer une déclaration d'utilité publique et engager une procédure qui permettra de s'approprier ce bien immobilier, moyennant une indemnité aux expropriétaires. Plusieurs projets peuvent être envisagés. Il ne faut pas oublier le rôle important de la supérette qui pourrait quitter le sous-sol. Pourquoi pas des logements sociaux au-dessus ?

Suite aux résultats du référendum du 3 mars et des 20 % de votants, les halles seront rénovées.

Remarque d'un membre : Ils n'avaient qu'à voter...

Valérie Lecerf-Livet : Exactement. Quant aux commerçants des halles, ils sont déçus et très inquiets. Par contre, nous espérons que nous n'allons pas nous retrouver dans la même situation que lors des travaux du centre des congrès du Chapeau Rouge où il a fallu obligatoirement changer les pylônes de soutien en béton armé, ce qui a valu 18 mois de travaux supplémentaires et un surplus d'environ 2 millions d'euros pour les finances publiques.

Remarque d'un autre membre : peut-on s'attendre à avoir d'autres mauvaises surprises dans le cas de cette rénovation ?

Valérie Lecerf-Livet : Quand on rénove une maison, il n'est pas rare d'en avoir, ce qui peut rallonger les délais de livraison.

Gilbert Le Corre : Est-ce qu'il y a eu des soucis à la médiathèque des Ursulines ? C'est une très belle réussite. Il ne faut pas regarder que les coûts...

Valérie Lecerf-Livet : Seuls les murs sont restés debout à la médiathèque. On ne parle pas de la même chose concernant les halles.

Quant à l'article des architectes quimpérois paru le mardi 26 février, soit quelques jours avant le référendum, il ne fut aucunement question de prix et de durée de travaux. Maintenant, tout s'entend et se défend...

Remarque d'un autre membre : Quand vous dites que nous ne sommes pas à 300 000 euros près, vous ne faites pas référence à la surface actuelle des halles et au même nombre de commerçants. Dans le projet de démolition/reconstruction, le prix de chaque échoppe passe de 200 à 300 000 euros.

Valérie Lecerf-Livet : Avant qu'elles ne brûlent le 27 août 1976, comment étaient les halles ? C'était un cube avec une place Saint François plus grande. On élargissait la rue Amiral de La Grandière et la rue Astor. Je sais aussi le reconnaître quand je me trompe.

Gilbert Le Corre : L'avenir nous le dira... Par contre, vous enleviez cette coque renversée qui a son charme.

Valérie Lecerf-Livet : Doit-on garder aussi la mairie de Penhars ?

Gilbert Le Corre : Cela fait 3 ans qu'elle aurait dû être démolie.

Valérie Lecerf-Livet : Heureusement que nous ne l'avons pas fait. Où aurait été l'ARPAQ ?

Remarque d'un membre : Elle ne présente pas un grand intérêt architectural.

Valérie Lecerf-Livet : Pour revenir aux halles Saint-François, elles vont être rénovées. Maintenant, les commerçants des halles souhaiteraient être relogés place Saint Corentin. Si ce choix est retenu, plus aucune animation ne pourra avoir lieu sur cette place pendant 18 mois, voire plus longtemps, si la rénovation rallonge le délai...

Remarque d'un membre : Quel que soit le projet qui a été mis au vote, il fallait reloger les commerçants des halles.

Gilbert Le Corre : 18 mois de travaux sur des halles qui ont été reconstruites il y a 50 ans (et amorties), on peut se permettre de prendre un peu de recul et proposer quelque chose de bien en occultant les 300 000 euros de différence entre les 2 projets.

Valérie Lecerf-Livet : Oui, bien sûr. Mais notre rôle d'élus est aussi d'être des gestionnaires.

Gilbert Le Corre : Nous n'avons rien hormis les coûts des 2 projets.

Valérie Lecerf-Livet : Vous avez raison sur le fait que nous n'avons pas bien présenté ce dossier. Les Quimpérois attendaient sans doute une esquisse pour voter. Notre copie n'était sans doute pas bonne.

Gilbert Le Corre : Cela aurait peut-être été différent si vous aviez présenté quelque chose de plus concret, avec des maquettes par exemple. Vous souhaitiez faire quelque chose avant la butée des prochaines élections municipales. C'est tout à fait légitime de la part du maire qui a voulu évacuer le caillou de sa chaussure. Tant mieux.

Valérie Lecerf-Livet : Si nous avions voulu jouer la réélection de 2020, on pouvait botter en touche, comme cela a été fait depuis de nombreuses années.

Un autre membre : Plusieurs réunions publiques ont eu lieu.

Gilbert Le Corre : Il est légitime d'avoir balayé ce sujet, mais il est regrettable de ne pas avoir présentés des projets qui tenaient la route.

Remarque d'un membre : Le préfet voulait interdire l'utilisation des halles si des travaux n'étaient pas réalisés pour des raisons de sécurité. C'est un argument qui était avancé.

Valérie Lecerf-Livet : Oui, c'est pourquoi 250 000 euros de travaux ont été engagés, ce qui a nécessité leur fermeture une dizaine de jours en septembre/octobre 2018. Cela faisait 4 ans que le maire prenait la responsabilité pénale de les laisser ouvertes.

Le même membre : Maintenant que le choix de la rénovation a été fait, qu'advient-il de ces travaux ?

Valérie Lecerf-Livet : Ils vont permettre de prolonger le délai de réflexion de 3 ans. Un concours d'architectes avant le référendum aurait eu un coût pour la collectivité. Nous avons voulu être raisonnables, la loi nous obligeant de faire deux appels à projet, un pour la rénovation et un autre pour la démolition/reconstruction.

Gilbert Le Corre : Mais non, ce n'est pas vrai. Vous ne connaissez pas le milieu des architectes et le milieu des cabinets ? Ils ont des journées de 20h, mais ce n'est pas un coût financier.

Valérie Lecerf-Livet : Vous ne voulez pas entendre que la loi nous oblige de faire un appel à projet. Vu l'heure tardive, nous allons nous arrêter là. Et je pourrai enfin aller dîner, comme chaque mardi...

Gilbert Le Corre : si nous n'arrivons pas à dialoguer, ce n'est pas la peine. Je préfère partir.

Les autres membres : Il est presque 22h30 et nous souhaiterions avancer sur les autres sujets...

Valérie Lecerf-Livet : J'ai voulu dire que je ne dînais qu'après le conseil de quartier, les mardis concernés.

- Économie. L'heure de la reprise a sonné en Cornouaille	25.02
- Vols de carburant. Le fléau des entreprises	
- Art et essai. « Faire adhérer Cinéville »	02.03
- Keradennec. Un parc de loisirs couvert à l'été 2020	05.03
- Récompense. Le trophée de la restauration territoriale au Symoresco	07.03
- Échappées de Noël. « Contribuer à l'attractivité de la ville »	09.03
- Histoire. Locmaria, au temps des Romains	12.03
- A Kerfeunteun, prière de ralentir devant l'école	13.03
- Cette pépinière a déjà lancé 200 entreprises	
- Qub City. Navette gratuite, succès électrique	15.03
- Climat. 1500 lycéens se mobilisent	16.03
- Qui veut acheter la maison de Max Jacob ?	17.03
- Le soleil salue les records de Locronan-Quimper	18.03
- Paintball indoor. La zone de l'hippodrome s'étoffe encore	21.03
- Kérustum réaménagé. La voie de la sécurité ?	
- Automobilistes piétons, ça tourne en rond	25.03
- Un pas vers la réhabilitation de la caserne	
- UJAP : la galère pour se garer les soirs de matchs	26.03

Informations complémentaires

- Sous l'égide de la Qub, une conférence Handicap et performance animée par le champion para-olympique Arnaud Assoumani aura lieu le lundi 8 avril 2019 à 19h à l'Hôtel Mercure (quartier de la gare). Une invitation a été envoyée à tous les membres.

- La journée du Handicap, de la mobilité et du transport public aura lieu le samedi 21 septembre 2019 sur la place Saint Corentin et l'esplanade François Mitterrand avec les transports Kéolis. Il y aura également les journées du patrimoine le même weekend et la Fête de la République.

9- Prochains rendez-vous

Prochain collectif d'animation

Mardi 23 avril à 20 h

Visite des serres municipales

Vendredi 26 avril 2019 à 14h, rue Jules Verne

Durée prévue : 1h30 à 2h

Inscriptions : Une trentaine actuellement

Journée de ramassage des déchets

Dimanche 28 avril à 10h à la Maison des Services Publics de Penhars

Prochaine plénière :

Mardi 21 mai 2019 à 20 h

Usine de traitement des eaux usées du Corniquel

Mercredi 22 mai 2019 à 18h

Usine de tri des déchets à Fouesnant

Jeudi 16 mai 2019 de 9h30 à 10h30

Mardi 4 juin 2019 de 9h30 à 10h30

Durée prévue : 1h30

Dernier inter-quartier :

Mercredi 5 juin 2019 à 20h aux halles Saint François

Inter-collectif en présence du maire (2 membres par collectif d'animation) :

Mercredi 12 juin 2019 à 18h à l'Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper

Fin de la séance à 22h35

Le secrétaire de séance

Jacky Frémy